

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **62**

Annonce No **16-11898**

Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville du Touquet-Paris-Plage.

Correspondant : M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, Boulevard Daloz,
62520 Le Touquet-Paris-Plage, tél. : 03-21-06-72-66, télécopieur : 03-21-06-72-86,
courriel : juridique@ville-letouquet.fr adresse internet : <http://www.lestouquettois.fr>

Objet du marché : mission d'étude et de conseil pour l'élaboration du Plan Local d'urbanisme avec transformation de la ZPPAUP en AVAP.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 71410000

Objets supplémentaires : 79311000.

Lieu d'exécution : la commune du Touquet-Paris-Plage (62520) .

Code NUTS : FR.

Caractéristiques principales :

Le présent marché consiste en la réalisation d'une mission d'étude et de conseil pour l'élaboration du Plan Local d'urbanisme avec une transformation de la ZPPAUP en AVAP.

L'Équipe rassemblera les compétences suivantes :

- urbanisme,
- patrimoine architectural,
- développement durable,
- écologie,
- juridique,
- paysage,
- la partie transformation de la ZPPAUP en AVAP sera conduite par un architecte spécialisé dans le patrimoine titulaire d'un DSA (diplôme de spécialisation en architecture).

Le marché comporte :

Une tranche ferme (TF) :

- phase 1 : définition des orientations d'aménagement et de programmation, évaluation environnementale,
- phase 2 : création du règlement et du plan de zonage,
- phase 3 : constitution du dossier complet de plu,
- phase 4 : transformation de la ZPPAUP en AVAP,
- phase 5 : finalisation du dossier de PLU.

La phase 4 se déroule simultanément des phases 2,3 et 5 de façon à faire coïncider au mieux les étapes des procédures.

Une tranche conditionnelle 1 : accompagnement de la commune en cas de recours gracieux ou de recours contentieux ouvert après la phase d'approbation du PLU.

Au terme de chacune des phases de la tranche ferme, le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas poursuivre l'exécution des prestations.

Les phases étant clairement identifiées, chacune d'entre elles sera assortie d'un montant. La décision d'arrêter l'exécution des prestations ne donne lieu à aucune indemnité :

- en cas de non-exécution : aucune indemnité de dédit.
- en cas d'exécution : aucune rabais,
- en cas de retard dans l'affermissement : aucune indemnité d'attente.

Pendant la phase d'analyse, il sera procédé :

- à une audition de tous les candidats, le 11 mars 2016.
- à une négociation qui portera sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix, et sera conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats et sera formalisée par écrit.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : cette dépense est financée sur fonds propres. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Si le marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché.

Pas de possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- méthodologie proposée, motivation : 50 %;
- coût de l'opération : 20 %;
- qualité professionnelle de l'équipe : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **25 février 2016, à 12 heures.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 16S0004.

Renseignements complémentaires : le dossier est dématérialisé.

Retrait du dossier de consultation :

Le dossier est à retirer sur place ou à demander par télécopieur (03.21.06.72.86), ou par mail (juridique@ville-letouquet.fr) ou par courrier (Hôtel de Ville - direction de l'administration Générale - pôle Juridique et Marchés - boulevard Daloz - 62520 Le Touquet-Paris-Plage). Un exemplaire de ce dossier est remis ou envoyé à chaque candidat gratuitement.

Le dossier est téléchargeable par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://okmarches-ville-letouquet.omnikles.com>

et les candidats ont la possibilité de déposer leur candidature et leur offre en ligne par voie électronique à la même adresse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 janvier 2016.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Pôle Urbanisme.

Correspondant : Lucette FICHEUX, hôtel de Ville Boulevard Daloz,
62520 Le Touquet Paris Plage

tél. : 03-21-06-72-54, télécopieur : 03-21-06-72-86,

courriel : ficheux.lucette@ville-letouquet.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lille

143 rue Jacquemars Gielée - B.P. 2039

59014 Lille Cedex,

tél. : 03-20-63-13-00,

courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr,

télécopieur : 03-20-63-13-47